

Gazette de Baton Rouge.

PUBLIEE LE SAMEDI MATIN PAR JEAN R. DUFROCQ ET A. P. CONVERSE.

BATON ROUGE LOUISIANE 12 DECEMBRE, 1845.



POUR GOUVERNEUR
Gen. WM. DEBUYS.
POUR LIEUTENANT GOUVERNEUR
EDWARD SPARROW.

EST BATON ROUGE.
Mr. L'EDITEUR.

Vous êtes autorisé à annoncer M. John Ried comme candidat pour la place de Greffier de la cour du 3e district, sous la nouvelle constitution.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Manu-el Morano comme candidat pour la place de Greffier de la cour du 3e district sous la nouvelle constitution.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Joseph W. Fowler comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3e district sous la nouvelle constitution.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Samuel Skoldfield comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.
Vous êtes autorisé à annoncer M. Archibald Stuart comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3e district sous la nouvelle constitution.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Alexander Read, comme candidat pour la place de membre de la législature à la prochaine session.

Vous êtes autorisé à annoncer M. A. M. Morris, comme candidat pour la place de Greffier pour la paroisse d'Est Baton Rouge, à la prochaine élection.

Un grand nombre de votans.
Vous êtes autorisé à annoncer M. J. V. DeLaurie, comme candidat pour la place de greffier de la cour du 4e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.
Vous êtes autorisé à annoncer M. J. V. DeLaurie, comme candidat pour la place de greffier de la cour du 4e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.
Vous êtes autorisé à annoncer M. J. V. DeLaurie, comme candidat pour la place de greffier de la cour du 4e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.
Vous êtes autorisé à annoncer M. J. V. DeLaurie, comme candidat pour la place de greffier de la cour du 4e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.
Vous êtes autorisé à annoncer M. J. V. DeLaurie, comme candidat pour la place de greffier de la cour du 4e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.
Vous êtes autorisé à annoncer M. J. V. DeLaurie, comme candidat pour la place de greffier de la cour du 4e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.
Vous êtes autorisé à annoncer M. J. V. DeLaurie, comme candidat pour la place de greffier de la cour du 4e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.
Vous êtes autorisé à annoncer M. J. V. DeLaurie, comme candidat pour la place de greffier de la cour du 4e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.
Vous êtes autorisé à annoncer M. J. V. DeLaurie, comme candidat pour la place de greffier de la cour du 4e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.
Vous êtes autorisé à annoncer M. J. V. DeLaurie, comme candidat pour la place de greffier de la cour du 4e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.
Vous êtes autorisé à annoncer M. J. V. DeLaurie, comme candidat pour la place de greffier de la cour du 4e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.
Vous êtes autorisé à annoncer M. J. V. DeLaurie, comme candidat pour la place de greffier de la cour du 4e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.
Vous êtes autorisé à annoncer M. J. V. DeLaurie, comme candidat pour la place de greffier de la cour du 4e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.
Vous êtes autorisé à annoncer M. J. V. DeLaurie, comme candidat pour la place de greffier de la cour du 4e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.
Vous êtes autorisé à annoncer M. J. V. DeLaurie, comme candidat pour la place de greffier de la cour du 4e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.
Vous êtes autorisé à annoncer M. J. V. DeLaurie, comme candidat pour la place de greffier de la cour du 4e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.
Vous êtes autorisé à annoncer M. J. V. DeLaurie, comme candidat pour la place de greffier de la cour du 4e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.
Vous êtes autorisé à annoncer M. J. V. DeLaurie, comme candidat pour la place de greffier de la cour du 4e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.
Vous êtes autorisé à annoncer M. J. V. DeLaurie, comme candidat pour la place de greffier de la cour du 4e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.
Vous êtes autorisé à annoncer M. J. V. DeLaurie, comme candidat pour la place de greffier de la cour du 4e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.
Vous êtes autorisé à annoncer M. J. V. DeLaurie, comme candidat pour la place de greffier de la cour du 4e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.
Vous êtes autorisé à annoncer M. J. V. DeLaurie, comme candidat pour la place de greffier de la cour du 4e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.
Vous êtes autorisé à annoncer M. J. V. DeLaurie, comme candidat pour la place de greffier de la cour du 4e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.
Vous êtes autorisé à annoncer M. J. V. DeLaurie, comme candidat pour la place de greffier de la cour du 4e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.
Vous êtes autorisé à annoncer M. J. V. DeLaurie, comme candidat pour la place de greffier de la cour du 4e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.
Vous êtes autorisé à annoncer M. J. V. DeLaurie, comme candidat pour la place de greffier de la cour du 4e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.
Vous êtes autorisé à annoncer M. J. V. DeLaurie, comme candidat pour la place de greffier de la cour du 4e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.
Vous êtes autorisé à annoncer M. J. V. DeLaurie, comme candidat pour la place de greffier de la cour du 4e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.
Vous êtes autorisé à annoncer M. J. V. DeLaurie, comme candidat pour la place de greffier de la cour du 4e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.
Vous êtes autorisé à annoncer M. J. V. DeLaurie, comme candidat pour la place de greffier de la cour du 4e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.
Vous êtes autorisé à annoncer M. J. V. DeLaurie, comme candidat pour la place de greffier de la cour du 4e district sous la nouvelle constitution.

investigation préparatoire. A la suite de cette investigation, M. Boulligny fut mis en liberté moyennant \$4000 de cautionnement.—Abelle.

(COMMUNIAUX.)
A Monsieur l'Editeur de la Gazette de Baton Rouge.

Monsieur, —Après m'être longtemps mélangé aux agitations du monde, j'ai pris le sage parti de me retirer au fond d'une caverne, où j'attends philosophiquement le moment où doit sonner ma dernière heure. Je vis de racines baillées et bois de l'eau claire, je marche beaucoup et je lis peu. Cependant il m'arrive parfois de parcourir la foule que vous publiez, et c'est, grâce à elle que je connais ce qui se passe à Baton Rouge. Quo l'on y dansait que l'on y chante, ce n'est nullement ce qui m'intéresse, quoiqu'il ait précédemment été, et que je sois encore l'ami des ris et des jeux.

Je suis surtout intéressé par le principal, c'est qu'aux prochaines élections on ne fasse que de bons choix; car de la dépend le bien être futur de la communauté. Or, bien que je sois devenu ermite, j'ai occupé toujours de ce qui concerne mes compatriotes, et mon vote conscientieux a sans cesse été, comme il le sera encore, un témoignage de mes affectueux sentimens à leur égard. Ce n'est que pour me rendre aux polls que je me suis accidentellement de ma retraite. Je ne suis donc, évidemment, dirigé par aucun esprit de parti. Ma voix appartient invariablement au plus vieux ou du moins à celui que je crois tel. Dans la longue liste des candidats, tout pour la législature que pour les divers emplois publics, qui si elle en est de vos collègues, je suis toujours de vous honorables. Ceux qui les portent sont, en général, des hommes qui méritent l'estime et la confiance du peuple; toutefois il en est quelques uns qui, à mon avis ne devraient pas prétendre aux places qu'ils postulent. Je leur dirais volontiers, avec La Fontaine:

Soyez plutôt magot, si c'est votre talent.

En effet, qui est bon architecte peut n'être qu'un très-petit législateur, et vice versa. Le même raisonnement, qui est un excellent tableau n'est souvent qu'un très-pauvre écrivain; et ces différences de capacité je pourrais les faire ressortir d'une manière indéfinie. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit, c'est de J. W. Fowler, qui m'a écrit, sous tous les rapports, le citoyen le plus capable de remplir les fonctions de Greffier de la cour de ce district. Né dans cette paroisse, et issu d'une famille sur laquelle n'a jamais plané le moindre soupçon d'indélicatesse ou d'improbité; irréprochable personnellement, et en même temps très distingué comme législateur, et très populaire que tous les autres Créoles, d'une loyauté que je ne puis évaluer, et d'un caractère tout à fait républicain, c'est, selon mes idées, le plus digne et le plus sûr des candidats, et c'est, en outre, et contre tous, celui en faveur duquel je voterai.

Que certains Louisianais mettent un autre nom dans l'urne électorale, peu m'importe. En ne votant pas pour Joseph W. Fowler, je crois avoir manqué à mon devoir, et si, par hasard, on venait à m'en reprocher (après défiance), je dirais comme François Ier, de glorieuse mémoire: "Nous avons tout perdu, fors l'honneur."

NOUVELLE ORLEANS.
Mardi 10, 9 décembre 1845.

Coton.—D'après notre revue, de samedi nous avons annoncé que le marché avait été étonné et que les prix s'élevaient de la baisse qu'ils avaient eue précédemment; nous avons aujourd'hui à signaler la continuation de l'activité de la demande. Samedi, les ventes s'élevèrent à 2,000 balles, les prix à 3000 et aujourd'hui à 5,800. Le marché est très ferme et les prix ont une tendance vers la hausse.

Ordinaire, 6 à 6 1/2
Moyen, 6 1/2 à 7
Moyen Marchand, 7 1/2 à 7 3/4
Marchand, 7 3/4 à 7 1/2
Bon Marchand, 8 1/2 à 8 3/4
Sucre et Fin, 9 à 10

Sucre.—Par suite du mauvais temps, les ventes ne se sont pas élevées à plus de 300 boucaux, le marché est ferme et les prix sont bien soutenus. Nos cours sont de 4 1/4 à 1/2 pour les qualités extrêmes, en comparaison toutefois par un article de choix pourrait obtenir de 6 1/4 à 6 1/2 (2er) Nos n'avons aucune vente sur plantation à signaler.

Mélasse.—Le marché est calme, les prix n'ont pas varié; le gallon est coté aujourd'hui 21 à 21 1/2.

Farine.—Le marché à Bâche, il s'est fait que très-peu de transactions depuis notre dernière revue; les ventes sont de quelques petits lots de Ohio de 6 à 6 1/2 et les prix ont une nouvelle tendance à la baisse.

Mois.—Cet article a subi le même sort que la farine; il est tombé à 70 cents, au quel taux quelque 1200 sacs ont changé de main hier.

Produits de l'Ouest.—Il ne s'est rien fait sur le marché aux provisions, un peu à cause du mauvais temps, mais plus, par suite du refus de la part des détenteurs de se soumettre à la forte baisse que l'on voudrait obtenir. Dans ces circonstances, nous ne pouvons que répéter nos anciennes notes: soit pour le porc 85 1/2 à 86 1/2; soit pour le bœuf 85 1/2 à 86 1/2; soit pour le mouton 85 1/2 à 86 1/2; soit pour le veau 85 1/2 à 86 1/2; soit pour le poulet 85 1/2 à 86 1/2; soit pour le canard 85 1/2 à 86 1/2; soit pour le dindon 85 1/2 à 86 1/2; soit pour le gibier 85 1/2 à 86 1/2; soit pour les légumes 85 1/2 à 86 1/2; soit pour les fruits 85 1/2 à 86 1/2; soit pour les épices 85 1/2 à 86 1/2; soit pour les autres articles 85 1/2 à 86 1/2.

Whisky.—Cet article a subi une nouvelle baisse depuis notre dernière revue, le rectifié ne vaut plus aujourd'hui que 25 à 27; par gallon.—Abelle.

MARINE.—On lit dans la Gazette de Pensacola du 29 novembre: Les vaisseaux des Etats Unis John Adams, commandant McClain, est arrivé mardi, venant de la Vera Cruz, après une traversée de 13 jours. Le John Adams partit avec le transport Lexington; mais l'a perdu de vue en route.

Le seul bâtiment américain qu'il y eut à Vera Cruz au départ de John Adams, était l'Anou Louie de New York.

Tout était tranquille à Vera Cruz. Des troupes arrivaient journellement de Jalapa, on ne sait dans quel but.

La barque française de guerre L'Espérance, commandant Dubriel, avait quitté Pensacola, pour se rendre à la Havane.

COUR SUPREME.—Un scénario d'une nature fort grave, qui a soulevé avant hier, la Cour Suprême, a causé une vive sensation dans la ville. Vers dix heures, la Cour était en séance; quatre juges occupaient leur siège: MM. Martin, Ballard, Morphy et Simon. L'arrêt moment le juge R. Garland, vint d'assoir sur le banc de la Cour, et assista que le juge Martin fut appelé à son présidence, il se leva, en disant d'une voix haute et ferme: La Cour est adjournée; puis il sortit, accompagné de M. M. Ballard, Morphy et Simon.

M. Garland était resté seul? Aussitôt que la rumeur causée par cette scène se fut un peu apaisée, il prit la parole, et donna quelques explications sur les causes de la scène étrange à laquelle on venait d'assister. M. R. Garland est accusé soudainement d'un acte qui porte une atteinte à son honneur, et qui, s'il est prouvé, entraîne une forte pénalité: il a recherché sans pouvoir la trouver, la source d'un état partie cette accusation. Il désire qu'une enquête vienne éclaircir toute cette affaire; et il a chargé deux avocats habiles, de la poursuivre. M. Garland, en faisant son allocution, qu'il a prononcée d'une voix d'un calme et digne, a déclaré, à décliné, qu'il n'avait aucune crainte sur le résultat.

Hier, à six heures précises, le salle de la Cour Suprême était remplie d'une foule immense, curieuse de connaître le résultat de l'incident de la veille. M. R. Garland l'a ouvert, et il a pris de nouveau la parole: "C'est avec un profond sentiment de regret qu'il se voit contraint de paraître dans la position que la force à prendre la conduite de ses collègues de la Cour. Il espère qu'ils se seraient présentés pour l'accuser et pour lui fournir l'occasion de mettre au jour toute l'affaire. Ils n'ont point paru à la Cour, et il est probable qu'ils ne paraîtront point, tant que lui-même y sera. Afin de ne point retarder l'expédition des affaires judiciaires, il pense qu'il est convenable à lui de se retirer; il annonce donc aux membres du banc que, tant que les occupations dirigées contre lui ne seront pas éclaircies, il s'abstiendra de prendre part aux séances de la Cour. Une enquête sera faite et cette enquête sera mise sous les yeux du public. M. R. Garland annonce qu'il a reçu de l'avocat général une communication qui lui montre quels sont les sentiments de ses collègues à son égard. Il déclare en finissant qu'il n'espère pas de reprendre ses fonctions, avant que justice ait été faite de l'accusation qui pèse sur lui."

L'arrêt de M. R. Garland étant venu en fait, on a déclaré, et lorsqu'il a fini, il a été chaudement applaudi par les assistants. Il faut espérer que ce affaire se terminera d'une manière satisfaisante pour tout le monde.

M. R. Garland s'est retiré; aussitôt les juges Martin, Ballard, Morphy et Simon sont venus prendre leurs sièges; et la Cour a procédé à l'expédition de ses affaires régulières.

L'appel d'un jugement de la Cour du District, F. Marigny vs. Martin, a été renvoyé. Le jugement de la Cour du premier District, John Mc Donough vs. Manuel J. Garcia, a été renvoyé à la Cour de l'Etat, car il a été rendu dans l'Etat de la Louisiane, mais il a été précédé par la Cour de l'Etat de la Louisiane, et conduit à sa résidence.

Une examination a été faite hier matin par devant le Juge Marigny et Collins, lorsqu'il para que le dit Garland est le cousin de deux frères, John Mc Donough et Manuel J. Garcia, et que la Cour a été précédé par la Cour de l'Etat de la Louisiane, et conduit à sa résidence.

ANNEXION DE ST. DOMINGUE.
S'il faut en croire un correspondant de Washington du New York Commercial Advertiser, il serait sérieusement question, avant peu, de l'annexion de l'île de St. Domingue aux Etats Unis. Ce n'est pas manquer l'acquisition du Texas, qui nous a permis de développer l'esprit de conquête toujours carressé par les masses.

Examinons en effet ce qui se passe. Sans parler de l'objection sur lequel nous avons un droit positif, est question de s'emparer de la Californie et de Cuba. Bien plus, si les journaux ont hautement proclamé qu'il nous fallait tout le continent américain, d'après cela nous ne pouvons nous empêcher de nous demander si l'annexion de St. Domingue est sagesse.

On assure que le personnel envoyé à Haiti par M. Calhoun recommande dans son rapport le renoncement de l'indépendance de cette île dans la partie O. tenté de l'être; mais ces conclusions sont, en réalité, d'une modération primitive. Pourquoi s'arrêter à reconnaître l'indépendance d'un pays quand on peut l'annexer? et pourquoi s'occuper privativement d'une partie quand on peut avoir le tout?

ENTREPRENEUR VIVANT.—Presque chaque jour les journaux relatent de nouveaux cas d'annexion prématrurée; voici encore un affreux événement de ce genre qui se relate le New York Tribune, sur la foi d'une correspondance de Baltimore. Nous laissons parler le correspondant du journal précité.

"Un des plus horribles exemples de personnes enterrées vivantes, est arrivé il y a quelques semaines dans notre ville; et quoiqu'on en ait beaucoup parlé, par respect pour les parents et les amis de la défunte, la presse s'est tu à cet égard. Une jeune dame tomba malade et mourut presque subitement, comme le supposèrent la famille et le docteur qui avait été appelé; elle fut mise dans son cercueil et portée dans le caveau funéraire de la famille. Quelques jours après, en visitant ce caveau, spectacle affreux! on vit cette jeune dame, dans son costume funéraire, hors du cercueil et appuyée morte et debout contre une des parois du caveau.

"Comme on doit bien le penser, cette découverte a plongé dans les plus vives angoisses une famille et une foule d'amis. En examinant le cercueil, on s'aperçut que l'ouverture avait été violemment soulevée par la jeune malheureuse, enfoncée avant d'avoir rendu le dernier soupir, et qui n'avait revu le jour que pour expirer de la plus affreuse de toutes les morts! Bien des personnes peuvent douter de la vérité du fait, mais elle est cependant incontestable!"

ARRÊTATION D'UN MEURTRE.—Notre acti-été capitale de la police de la 1ère municipalité, M. John Venable a arrêté à la Balle, à bord du navire Sultan, Albert G. Turrel, assassin de Mrs. A. Bickel, de Baton Rouge, dont nous avons, à quelques reprises, annoncé l'arrestation. Turrel avait pris passage à bord du Sultan, sous le nom de William D. Jones, et avait saisi en ville en partant par M. Venable, sur le navire Sultan, et est maintenant enroulé jusqu'à ce qu'il soit réclamé par l'Exécutif du Massachusetts.

Cette importante arrestation, pour laquelle une forte récompense a été promise, et que les policiers de Baton et de New York n'avaient pu effectuer, fait le plus grand honneur au capitaine Venable.—Courrier.

INCENDIE DE LA CHAPELLE.—Notre acti-été capitale de la police de la 1ère municipalité, M. John Venable a arrêté à la Balle, à bord du navire Sultan, Albert G. Turrel, assassin de Mrs. A. Bickel, de Baton Rouge, dont nous avons, à quelques reprises, annoncé l'arrestation. Turrel avait pris passage à bord du Sultan, sous le nom de William D. Jones, et avait saisi en ville en partant par M. Venable, sur le navire Sultan, et est maintenant enroulé jusqu'à ce qu'il soit réclamé par l'Exécutif du Massachusetts.

Cette importante arrestation, pour laquelle une forte récompense a été promise, et que les policiers de Baton et de New York n'avaient pu effectuer, fait le plus grand honneur au capitaine Venable.—Courrier.

INCENDIE DE LA CHAPELLE.—Notre acti-été capitale de la police de la 1ère municipalité, M. John Venable a arrêté à la Balle, à bord du navire Sultan, Albert G. Turrel, assassin de Mrs. A. Bickel, de Baton Rouge, dont nous avons, à quelques reprises, annoncé l'arrestation. Turrel avait pris passage à bord du Sultan, sous le nom de William D. Jones, et avait saisi en ville en partant par M. Venable, sur le navire Sultan, et est maintenant enroulé jusqu'à ce qu'il soit réclamé par l'Exécutif du Massachusetts.

Cette importante arrestation, pour laquelle une forte récompense a été promise, et que les policiers de Baton et de New York n'avaient pu effectuer, fait le plus grand honneur au capitaine Venable.—Courrier.

INCENDIE DE LA CHAPELLE.—Notre acti-été capitale de la police de la 1ère municipalité, M. John Venable a arrêté à la Balle, à bord du navire Sultan, Albert G. Turrel, assassin de Mrs. A. Bickel, de Baton Rouge, dont nous avons, à quelques reprises, annoncé l'arrestation. Turrel avait pris passage à bord du Sultan, sous le nom de William D. Jones, et avait saisi en ville en partant par M. Venable, sur le navire Sultan, et est maintenant enroulé jusqu'à ce qu'il soit réclamé par l'Exécutif du Massachusetts.

Cette importante arrestation, pour laquelle une forte récompense a été promise, et que les policiers de Baton et de New York n'avaient pu effectuer, fait le plus grand honneur au capitaine Venable.—Courrier.

INCENDIE DE LA CHAPELLE.—Notre acti-été capitale de la police de la 1ère municipalité, M. John Venable a arrêté à la Balle, à bord du navire Sultan, Albert G. Turrel, assassin de Mrs. A. Bickel, de Baton Rouge, dont nous avons, à quelques reprises, annoncé l'arrestation. Turrel avait pris passage à bord du Sultan, sous le nom de William D. Jones, et avait saisi en ville en partant par M. Venable, sur le navire Sultan, et est maintenant enroulé jusqu'à ce qu'il soit réclamé par l'Exécutif du Massachusetts.

Cette importante arrestation, pour laquelle une forte récompense a été promise, et que les policiers de Baton et de New York n'avaient pu effectuer, fait le plus grand honneur au capitaine Venable.—Courrier.

INCENDIE DE LA CHAPELLE.—Notre acti-été capitale de la police de la 1ère municipalité, M. John Venable a arrêté à la Balle, à bord du navire Sultan, Albert G. Turrel, assassin de Mrs. A. Bickel, de Baton Rouge, dont nous avons, à quelques reprises, annoncé l'arrestation. Turrel avait pris passage à bord du Sultan, sous le nom de William D. Jones, et avait saisi en ville en partant par M. Venable, sur le navire Sultan, et est maintenant enroulé jusqu'à ce qu'il soit réclamé par l'Exécutif du Massachusetts.

Cette importante arrestation, pour laquelle une forte récompense a été promise, et que les policiers de Baton et de New York n'avaient pu effectuer, fait le plus grand honneur au capitaine Venable.—Courrier.

INCENDIE DE LA CHAPELLE.—Notre acti-été capitale de la police de la 1ère municipalité, M. John Venable a arrêté à la Balle, à bord du navire Sultan, Albert G. Turrel, assassin de Mrs. A. Bickel, de Baton Rouge, dont nous avons, à quelques reprises, annoncé l'arrestation. Turrel avait pris passage à bord du Sultan, sous le nom de William D. Jones, et avait saisi en ville en partant par M. Venable, sur le navire Sultan, et est maintenant enroulé jusqu'à ce qu'il soit réclamé par l'Exécutif du Massachusetts.

Cette importante arrestation, pour laquelle une forte récompense a été promise, et que les policiers de Baton et de New York n'avaient pu effectuer, fait le plus grand honneur au capitaine Venable.—Courrier.

INCENDIE DE LA CHAPELLE.—Notre acti-été capitale de la police de la 1ère municipalité, M. John Venable a arrêté à la Balle, à bord du navire Sultan, Albert G. Turrel, assassin de Mrs. A. Bickel, de Baton Rouge, dont nous avons, à quelques reprises, annoncé l'arrestation. Turrel avait pris passage à bord du Sultan, sous le nom de William D. Jones, et avait saisi en ville en partant par M. Venable, sur le navire Sultan, et est maintenant enroulé jusqu'à ce qu'il soit réclamé par l'Exécutif du Massachusetts.

Cette importante arrestation, pour laquelle une forte récompense a été promise, et que les policiers de Baton et de New York n'avaient pu effectuer, fait le plus grand honneur au capitaine Venable.—Courrier.

INCENDIE DE LA CHAPELLE.—Notre acti-été capitale de la police de la 1ère municipalité, M. John Venable a arrêté à la Balle, à bord du navire Sultan, Albert G. Turrel, assassin de Mrs. A. Bickel, de Baton Rouge, dont nous avons, à quelques reprises, annoncé l'arrestation. Turrel avait pris passage à bord du Sultan, sous le nom de William D. Jones, et avait saisi en ville en partant par M. Venable, sur le navire Sultan, et est maintenant enroulé jusqu'à ce qu'il soit réclamé par l'Exécutif du Massachusetts.

Cette importante arrestation, pour laquelle une forte récompense a été promise, et que les policiers de Baton et de New York n'avaient pu effectuer, fait le plus grand honneur au capitaine Venable.—Courrier.

INCENDIE DE LA CHAPELLE.—Notre acti-été capitale de la police de la 1ère municipalité, M. John Venable a arrêté à la Balle, à bord du navire Sultan, Albert G. Turrel, assassin de Mrs. A. Bickel, de Baton Rouge, dont nous avons, à quelques reprises, annoncé l'arrestation. Turrel avait pris passage à bord du Sultan, sous le nom de William D. Jones, et avait saisi en ville en partant par M. Venable, sur le navire Sultan, et est maintenant enroulé jusqu'à ce qu'il soit réclamé par l'Exécutif du Massachusetts.

Cette importante arrestation, pour laquelle une forte récompense a été promise, et que les policiers de Baton et de New York n'avaient pu effectuer, fait le plus grand honneur au capitaine Venable.—Courrier.

INCENDIE DE LA CHAPELLE.—Notre acti-été capitale de la police de la 1ère municipalité, M. John Venable a arrêté à la Balle, à bord du navire Sultan, Albert G. Turrel, assassin de Mrs. A. Bickel, de Baton Rouge, dont nous avons, à quelques reprises, annoncé l'arrestation. Turrel avait pris passage à bord du Sultan, sous le nom de William D. Jones, et avait saisi en ville en partant par M. Venable, sur le navire Sultan, et est maintenant enroulé jusqu'à ce qu'il soit réclamé par l'Exécutif du Massachusetts.

Cette importante arrestation, pour laquelle une forte récompense a été promise, et que les policiers de Baton et de New York n'avaient pu effectuer, fait le plus grand honneur au capitaine Venable.—Courrier.

INCENDIE DE LA CHAPELLE.—Notre acti-été capitale de la police de la 1ère municipalité, M. John Venable a arrêté à la Balle, à bord du navire Sultan, Albert G. Turrel, assassin de Mrs. A. Bickel, de Baton Rouge, dont nous avons, à quelques reprises, annoncé l'arrestation. Turrel avait pris passage à bord du Sultan, sous le nom de William D. Jones, et avait saisi en ville en partant par M. Venable, sur le navire Sultan, et est maintenant enroulé jusqu'à ce qu'il soit réclamé par l'Exécutif du Massachusetts.

Cette importante arrestation, pour laquelle une forte récompense a été promise, et que les policiers de Baton et de New York n'avaient pu effectuer, fait le plus grand honneur au capitaine Venable.—Courrier.

INCENDIE DE LA CHAPELLE.—Notre acti-été capitale de la police de la 1ère municipalité, M. John Venable a arrêté à la Balle, à bord du navire Sultan, Albert G. Turrel, assassin de Mrs. A. Bickel, de Baton Rouge, dont nous avons, à quelques reprises, annoncé l'arrestation. Turrel avait pris passage à bord du Sultan, sous le nom de William D. Jones, et avait saisi en ville en partant par M. Venable, sur le navire Sultan, et est maintenant enroulé jusqu'à ce qu'il soit réclamé par l'Exécutif du Massachusetts.

Cette importante arrestation, pour laquelle une forte récompense a été promise, et que les policiers de Baton et de New York n'avaient pu effectuer, fait le plus grand honneur au capitaine Venable.—Courrier.

INCENDIE DE LA CHAPELLE.—Notre acti-été capitale de la police de la 1ère municipalité, M. John Venable a arrêté à la Balle, à bord du navire Sultan, Albert G. Turrel, assassin de Mrs. A. Bickel, de Baton Rouge, dont nous avons, à quelques reprises, annoncé l'arrestation. Turrel avait pris passage à bord du Sultan, sous le nom de William D. Jones, et avait saisi en ville en partant par M. Venable, sur le navire Sultan, et est maintenant enroulé jusqu'à ce qu'il soit réclamé par l'Exécutif du Massachusetts.

Cette importante arrestation, pour laquelle une forte récompense a été promise, et que les policiers de Baton et de New York n'avaient pu effectuer, fait le plus grand honneur au capitaine Venable.—Courrier.

INCENDIE DE LA CHAPELLE.—Notre acti-été capitale de la police de la 1ère municipalité, M. John Venable a arrêté à la Balle, à bord du navire Sultan, Albert G. Turrel, assassin de Mrs. A. Bickel, de Baton Rouge, dont nous avons, à quelques reprises, annoncé l'arrestation. Turrel avait pris passage à bord du Sultan, sous le nom de William D. Jones, et avait saisi en ville en partant par M. Venable, sur le navire Sultan, et est maintenant enroulé jusqu'à ce qu'il soit réclamé par l'Exécutif du Massachusetts.

Cette importante arrestation, pour laquelle une forte récompense a été promise, et que les policiers de Baton et de New York n'avaient pu effectuer, fait le plus grand honneur au capitaine Venable.—Courrier.

INCENDIE DE LA CHAPELLE.—Notre acti-été capitale de la police de la 1ère municipalité, M. John Venable a arrêté à la Balle, à bord du navire Sultan, Albert G. Turrel, assassin de Mrs. A. Bickel, de Baton Rouge, dont nous avons, à quelques reprises, annoncé l'arrestation. Turrel avait pris passage à bord du Sultan, sous le nom de William D. Jones, et avait saisi en ville en partant par M. Venable, sur le navire Sultan, et est maintenant enroulé jusqu'à ce qu'il soit réclamé par l'Exécutif du Massachusetts.

Cette importante arrestation, pour laquelle une forte récompense a été promise, et que les policiers de Baton et de New York n'avaient pu effectuer, fait le plus grand honneur au capitaine Venable.—Courrier.

INCENDIE DE LA CHAPELLE.—Notre acti-été capitale de la police de la 1ère municipalité, M. John Venable a arrêté à la Balle, à bord du navire Sultan, Albert G. Turrel, assassin de Mrs. A. Bickel, de Baton Rouge, dont nous avons, à quelques reprises, annoncé l'arrestation. Turrel avait pris passage à bord du Sultan, sous le nom de William D. Jones, et avait saisi en ville en partant par M. Venable, sur le navire Sultan, et est maintenant enroulé jusqu'à ce qu'il soit réclamé par l'Exécutif du Massachusetts.

Cette importante arrestation, pour laquelle une forte récompense a été promise, et que les policiers de Baton et de New York n'avaient pu effectuer, fait le plus grand honneur au capitaine Venable.—Courrier.

INCENDIE DE LA CHAPELLE.—Notre acti-été capitale de la police de la 1ère municipalité, M. John Venable a arrêté à la Balle, à bord du navire Sultan, Albert G. Turrel, assassin de Mrs. A. Bickel, de Baton Rouge, dont nous avons, à quelques reprises, annoncé l'arrestation. Turrel avait pris passage à bord du Sultan, sous le nom de William D. Jones, et avait saisi en ville en partant par M. Venable, sur le navire Sultan, et est maintenant enroulé jusqu'à ce qu'il soit réclamé par l'Exécutif du Massachusetts.

Cette importante arrestation, pour laquelle une forte récompense a été promise, et que les policiers de Baton et de New York n'avaient pu effectuer, fait le plus grand honneur au capitaine Venable.—Courrier.

INCENDIE DE LA CHAPELLE.—Notre acti-été capitale de la police de la 1ère municipalité, M. John Venable a arrêté à la Balle, à bord du navire Sultan, Albert G. Turrel, assassin de Mrs. A. Bickel, de Baton Rouge, dont nous avons, à quelques reprises, annoncé l'arrestation. Turrel avait pris passage à bord du Sultan, sous le nom de William D. Jones, et avait saisi en ville en partant par M. Venable, sur le navire Sultan, et est maintenant enroulé jusqu'à ce qu'il soit